

Bulletin d'histoire politique

Le récit d'une opposition

Julie Guyot



Volume 15, numéro 2, hiver 2007

Débat sur le programme d'enseignement de l'histoire au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056109ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056109ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Guyot, J. (2007). Le récit d'une opposition. *Bulletin d'histoire politique*, 15(2), 11-17. <https://doi.org/10.7202/1056109ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le récit d'une opposition

JULIE GUYOT

*Candidate à la Maîtrise en histoire
Université du Québec à Montréal*

Bien sûr, l'opposition que j'évoque est celle qui s'est manifestée à propos du projet de nouveau programme pour l'enseignement de l'histoire en troisième et quatrième secondaire (*Histoire et éducation à la citoyenneté*). Cette opposition s'est exprimée à compter de la fin du mois d'avril et aujourd'hui, début octobre, elle est toujours d'actualité, et donc vivante. Je voudrais en faire une brève chronique et énoncer aussi, rapidement, mes positions. Cette chronique accompagnée de l'expression de ce que je pense (mes opinions) n'a nullement pour ambition de se situer sur le même plan, par exemple, que celle du dossier thématique sur « Le rapport Lacoursière sur l'enseignement de l'histoire dix ans plus tard » du *Bulletin d'Histoire Politique*¹, qui est davantage le fait de spécialistes de la didactique et de l'enseignement de l'histoire proprement dit. Je n'ai de prétention ici que de faire un récit et de parler comme citoyenne intéressée à la question depuis toujours, et plus particulièrement depuis l'investissement dans l'aventure pétitionnaire.

Que l'on se rassure, je ne me reconnais pas dans les épithètes avancées par l'historien Jocelyn Létourneau, pour caractériser ceux qui ne partagent pas sont point de vue, parmi « les exaltés de la mémoire », « les vestales de notre histoire collective », les « intégristes », les « nationalistes », les passionnés de « luttes de clans », les simplistes qui ne voient que lutte entre « bons et méchants », entre « Nous » et les « Autres », que les « criards », et les partisans du « bourrage de crâne » qui ne voient dans l'élève que « casseau à remplir »².

Le 27 avril paraissait donc dans le quotidien *Le Devoir* un article signé de la main du journaliste Antoine Robitaille qui soulignait que l'on songeait, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), à un enseignement moins « politique », non national et plus « pluriel ». Le lendemain, Robitaille écrivait que le ministre Fournier disait n'avoir pas vu, et, *a fortiori*, n'avoir

pas approuvé le projet de nouveau programme et qu'il avait déclaré que les conflits font partie de l'identité.

Dès le 2 mai, *Le Devoir* publie une lettre³ de Christian Laville où il est question de contenu, d'éducation à la citoyenneté et des concepteurs des programmes. Laville se dit un de ceux qui ont été consultés (« pas sur des choix de contenu cependant »). Il termine ainsi : « On pourrait penser maintenant que ce fut une erreur du ministère de ne pas avoir donné la même occasion (celle d'être consultés), *en temps et lieu*, à tous ceux que cela aurait intéressé » (ma parenthèse, mon souligné).

On me permettra ici de reproduire intégralement le texte de la pétition que j'ai lancée ce même 2 mai :

Montréal, le 2 mai 2006

LE CONTENU DU COURS D'HISTOIRE SECONDAIRE 3 ET 4 :
PÉTITION D'OPPOSITION

Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Ministre de l'éducation,

Par la présente pétition, les signataires, Québécois intéressés à la question de la citoyenneté, demandent qu'un *temps d'arrêt* soit accordé à la marche actuellement en cours vers un nouveau programme d'enseignement de l'histoire en troisième et en quatrième secondaire.

Depuis sa sortie publique, le « document de travail aux fins de validation » du programme à venir, « Histoire et éducation à la citoyenneté », soulève le mécontentement généralisé, tel que l'illustre le déferlement de commentaires dans les médias.

Nous, soussignés, croyons fermement que de mettre un terme au processus de validation actuellement en cours éviterait l'expérience d'une entreprise dont les coûts risquent d'être extrêmement élevés (ces coûts, n'étant pas que financiers, mais aussi culturels, identitaires et citoyens). Bien sûr, ceux qui en paieraient les plus grands frais, seraient, de nouveau, nos adolescents et les cohortes à venir.

Nous sommes convaincus que l'objectif du ministère de l'éducation du Québec (MEQ), de l'apprentissage par compétences, n'implique pas l'oubli de l'étude des éléments fondamentaux présents dans la trame historique québécoise. La nouvelle orientation pédagogique du MEQ est l'occasion d'une nouvelle sélection (de faits) qui ne nous semble pas appropriée. Cette sélection occulte des éléments fondamentaux à la fois pour l'histoire dite nationale du Québec et pour la question de la citoyenneté.

Bien sûr, le corpus doit être enrichi de manière à souligner l'apport des Néo-Québécois, mais cela ne justifie pas d'occulter le passé québécois. »

En 15 jours, 648 personnes représentant toutes les allégeances politiques présentes au Québec, de même que toutes les catégories d'âges et d'appartenances culturelles et sociales ont signifié leur désaccord au projet pour validation du programme « Histoire et éducation à la citoyenneté ». Le message était clair : il n'est pas question d'exclure l'Autre, mais de reconnaître la spécificité d'un parcours historique singulier et de respecter un passé collectif. J'ai fait parvenir cette pétition au Premier ministre, au ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS), lui-même, au sous-ministre et président de la Table de consultation, au sous-ministre adjoint, Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire, au sous-ministre adjoint, Services à la communauté anglophone, au responsable des Programmes et, finalement, au responsable des Ressources didactiques.

Évidemment, cette pétition ne représente qu'un élément d'une réticence plus vaste qui s'est manifestée dès la parution du *scoop* d'Antoine Robitaille, le 27 avril.

Le Devoir du mercredi 3 mai, titre : « Le ministre Fournier est d'accord avec le nouveau programme d'histoire... mais demande à ses fonctionnaires de le "corriger" » (préciser !). Antoine Robitaille souligne que, cependant, le ministre exclut tout report de l'application de la réforme, toutes matières confondues.

De fait, le 15 juin un communiqué de presse⁴ du Ministère annonçait un projet de programme retouché pour l'histoire à enseigner en 3^e et 4^e secondaire. Certains « événements marquants » y reprennent leur place, on aurait accepté de refaire un certain espace (têtu !) à la notion de conflit, et la Conquête avait été réanimée pour la période 1760-1791. Il y avait eu également une cérémonie mettant en scène une importante artillerie comprenant la participation de Marius Langlois, responsable du domaine de l'univers social, de Gérard Guimont, directeur des programmes, et de Pierre Bergevin, sous-ministre adjoint. Ce dernier aurait affirmé qu'on « n'a jamais fait de l'histoire pour l'histoire », mais qu'elle a toujours servi à faire soit de « bons patriotes » ou de « bons chrétiens ». Aujourd'hui, l'optique du « renouveau pédagogique » – autre terme pour « réforme » – permet de former des citoyens et, par le fait même, de répondre à la question que tout élève se pose dans un cours d'histoire : « À quoi ça sert ? ». Le journaliste Robitaille rapporte les réactions à chaud à cette annonce, de la part du didacticien Christian Laville, de l'Université Laval, selon qui tout était parfait, du philosophe Michel Seymour, de l'Université de Montréal, qui parle, malgré la « réanimation » de la Conquête, de l'oblitération de référence à la « question nationale »

et aux concepts de nation canadienne-française, puis, de peuple québécois. Pour sa part, Éric Bédard, historien à la Télé-Université de l'UQAM, estime que « tout se gâche lorsque l'on aborde le XIX^e siècle », précisant qu'il n'y a rien dans ce programme retouché, par exemple, sur l'infériorité économique des Canadiens français, ni sur le rôle exceptionnel de l'Église catholique... Rappelons que l'approbation par le ministre de ce projet avec retouches était prévue pour le 20 août, environ.

Le *Bulletin d'histoire politique* de l'automne 2006 contient un éditorial de Josiane Lavallée, sous le titre de « Quand une histoire aseptisée conduit à l'amnésie historique d'un peuple ! »⁵, de même qu'un article intitulé : « Quelle histoire du Québec enseigner ? »⁶ de Jean-Marie Fecteau et autres, à la fois éclairant et percutant, systématique et à couverture générale. Cet article se divise en deux parties, la première fait état du programme daté de mai 2006 (sept auteurs) et une postface signée par Jean-Marie Fecteau, titulaire de la Chaire Hector-Fabre, à propos des changements apportés au projet de programme du 15 juin (ci-haut mentionnés). On doit lire cet article et sa postface. Rappelons ici le tout dernier paragraphe de cette postface : « Cette nouvelle version est, en somme, le résultat d'un compromis profondément bancal où, probablement sous la pression d'une « opinion publique » qui n'a pu s'exprimer que dans les colonnes de certains journaux, faute de consultation véritable on a voulu satisfaire tout le monde au prix de la cohérence même de ce programme. Car, tel que nous l'indiquons dans le texte qui précède, ce programme dans sa conception de l'histoire du Québec, tout critiquable qu'il soit, avait du moins le mérite de la cohérence. Il vient de perdre la seule qualité qu'il lui restait... »⁷

Toujours soucieux du peu de cohérence contenue dans ce document, et du manque flagrant de volonté de la part du MELS de mettre de l'avant une philosophie (conception) de l'histoire qui valoriserait le collectif québécois, plusieurs universitaires ont repris le flambeau afin de signifier la persistance de leurs désaccords.

Une table ronde organisée par un collectif formé de la Chaire Hector-Fabre, des revues *Argument* et *Possibles* et du *Bulletin d'histoire politique*, sous le thème *La réforme de l'enseignement de l'histoire du Québec au secondaire*, a eu lieu le 22 septembre dernier à l'UQAM. À cette occasion, une personne de l'assistance évoquait décembre comme nouveau moment de la possibilité de l'approbation ministérielle du désormais fameux projet de programme.

Dans un même esprit de mobilisation du mouvement que nous pourrions qualifier « de vigilance », une lettre ouverte⁸ a été adressée au Ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport du Québec, M. Jean-Marc Fournier, lui rappelant que la nouvelle version du projet de programme était encore à

« recentrer ». Ont signé : historiens, politicologues, juriste, philosophe, sociologue, et spécialiste des sciences religieuses (une vingtaine d'universitaires). Parmi les éléments fondamentaux soulevés dans le cadre du débat actuel, je retiendrai plus particulièrement les deux suivants, tels qu'exprimés dans cette lettre ouverte : « On semble vouloir évacuer la nation, son histoire et plus généralement la question nationale en leur opposant la notion de citoyenneté. On laisse entendre que si l'on est partisan d'une conception civique de l'identité, on doit faire disparaître de notre vocabulaire toute référence à la nation. C'est un peu comme si le concept de nation civique était un oxymore et comme si la nation ne peut pas être inclusive. » et, second élément, « Le peuple québécois n'est pas un acteur secondaire. C'est le personnage central de notre histoire nationale. »⁹

Au moment d'écrire ces lignes, début octobre, je ne prétends pas apporter une solution à l'épineux problème qui est soulevé à propos des choix à faire relativement à un programme d'histoire du Québec, de même qu'à cette soi-disant urgence de modifier le contenu de ce programme, urgence qui découlerait d'une autre, celle du renouveau pédagogique général qui est celui des espérances du MELS.

On me permettra cependant de présenter quelques-unes de mes opinions. Il me semble que c'est indûment qu'on a prétendu devoir choisir entre compétences et connaissances et, tendancieusement, qu'on a laissé croire que la valorisation de l'approche par compétences impliquait le choix de certains éléments de contenu et l'exclusion de certains autres. De même on a tort de voir une dichotomie entre citoyenneté et nationalité. Souvent, on donne des « certificats de nationalité » qui sont en fait des certificats de citoyenneté. Et moi, c'est la vertu du citoyen qui m'intéresse le plus... Vertu qui n'est pas donnée comme allant de soi, mais qui, plutôt, est toujours à construire.

Qu'un État puisse être pluriculturel, qu'il respecte la différence, la diversité dans la sphère privée, très bien, pas de problème. Cependant, dans la sphère publique, le pluriculturel doit avoir une certaine homogénéité qui constitue le citoyen (individu+État). Ce citoyen n'est pas soit francophone, soit anglophone ou allophone, catholique, protestant, juif ou arabe, il est québécois. Ce qui signifie qu'il adhère à la langue publique commune, aux institutions publiques communes et à une histoire du Québec commune. De là, sera possible un projet de société commun et un travail collectif vers le respect du bien commun. Une construction où chacun trouvera sa place dans un espace qui fut d'abord construit par ceux nommés Canadiens, puis Canadiens français, auxquels se sont ajoutés Britanniques, Irlandais, Italiens, Juifs, puis plus récemment tous ceux que l'on retrouve sous le vocable de communautés culturelles.

Cette majorité historique et encore actuelle a le droit de s'affirmer comme majorité et le devoir d'accueillir volontiers des personnes de toutes origines dans une optique d'intégration civilisée. Il ne convient pas d'aller jusqu'à se nier soi-même comme peuple fondateur. Et il n'y a pas là de quoi justifier l'accusation malveillante selon laquelle la peuple québécois actuel serait, par exemple, exceptionnellement xénophobe ou raciste.

Lorsqu'on se penche par exemple sur l'histoire de l'Irlande, on voit bien l'importance des conflits, qui sont à la fois des conflits historiques et des conflits de mémoire, l'importance de dire ces conflits, de les expliquer à tous, avec leurs différentes versions. Demande-t-on, en Irlande, aux catholiques d'oblitérer leur passé au profit d'une histoire consensuelle afin de calmer le jeu avec la minorité protestante ? Et, inversement, en Ulster, l'histoire britannique est-elle révisée afin d'éviter le traditionnel affrontement entre loyalistes et républicains ?

En ce qui a trait à l'enseignement de l'histoire, et plus particulièrement à l'enseignement au secondaire, j'aime la division en trois volets des fonctions de l'histoire proposée par Michelle Perrot dans « Les finalités de l'enseignement de l'histoire ».¹⁰ L'historienne distingue ces trois finalités ainsi :

L'histoire est connaissance : elle fournit des repères, la pratique des signes, elle aide à comprendre les différences et les changements, à prendre en compte non seulement les continuités, mais aussi les conflits et même « le chaos du monde et son indétermination » ;

L'histoire est mémoire : la mémoire est une nécessité raisonnable de la vie sociale, contrepoids à la force du pouvoir et antidote du despotisme ; l'histoire est discipline du temps, les altérités passées sont nourriture ;

L'histoire est méthode : elle apprend à interroger les événements, à percevoir la complexité du réel, à apprécier les fonctions des discours, la relativité des croyances, la fragilité des systèmes.

De ce point de vue, et même dans sa version la plus récente, l'actuel projet de programme mis de l'avant par le MELS me semble passer sous silence, négliger systématiquement certaines connaissances qui correspondent à la mémoire canadienne-française. De ce fait, il rompt avec le passé et avec l'histoire.

Ce n'est pas dans la fuite des sujets délicats que réside la solution des problèmes que suscite l'inévitable divergence des interprétations. C'est au contraire dans le fait d'aborder ces sujets délicats que réside le sain vivre-ensemble. Chacun devrait être initié en même temps au problème des interprétations multiples et préparé aux dialogues qu'implique la bonne vie en société et la poursuite du bien commun.

Il faut maintenir la vigilance, la prochaine occasion de se prononcer sur un projet de programme d'histoire passera dans dix ou vingt ans. Si l'actuel

projet de programme ne vous convient pas, peut-être serait-il opportun de participer à une mobilisation afin que le MELS et ses décideurs soient amenés à revoir leurs positions, le processus même d'élaboration, et le produit qui en a résulté ?

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. *Bulletin d'Histoire Politique*, vol. 14, no. 3, printemps 2006.
2. Jocelyn Létourneau, « Absolument pas fédéraliste ! », *La Presse*, 3 mai 2006, p. A31.
3. Christian Laville, « Un cours d'histoire pour notre époque », *Le Devoir*, 2 mai 2006, p. A7.
4. Antoine Robitaille, « L'Histoire retrouvera toutes ses dates », *Le Devoir*, 16 juin 2006, p. A1 et A10.
5. Josiane Lavallée, *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, no.1, automne 2006, p. 179-181.
6. Jean-Marie Fecteau et autres, *ibid.*, p. 183-190.
7. Jean-Marie Fecteau, *ibid.*, p. 190.
8. « Une nouvelle version à recentrer », *Le Devoir*, 28 septembre 2006, p. A7.
9. *Ibid.*
10. Michelle Perrot, « Les finalités de l'enseignement de l'histoire », dans *Colloque national sur l'histoire et son enseignement* (19-21 janvier 1984, Montpellier), Paris, ministère de l'Éducation Nationale, 1984, p. 37-46, tiré de Henri Moniot, *Cahiers de Clio*, , no. 96, hiver 1988, p. 55.